Association of the Councils of State and Supreme Administrative Jurisdictions of the European Union i.n.p.a.

Association des Conseils d'Etat et des Juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne a.i.s.b.l.

ACA-Europe

NACZELNY SĄD ADMINISTRACYJNY

En collaboration avec la Cour administrative suprême de Pologne

Et l'appui du groupe de travail « Accès à la jurisprudence nationale» du Conseil de l'Union européenne

L'identifiant européen de la jurisprudence (ECLI) et les métadonnées : harmonisation du référencement de la jurisprudence dans le cadre de l'Union européenne

Questionnaire

VARSOVIE

30 septembre 2011

(interprétation simultanée Français/Anglais/Polonais)

Séminaire organisé avec le soutien de la Commission européenne

Etat Membre : Portugal

Cour : Cour Suprême Administrative

Nom : José

Prénom : Rosendo

Fonction : Juge Vice-président

Adresse de courriel : rjose@stadministrativo.pt

1. Connaissez-vous le système ECLI ? Si oui, comment en avez-vous entendu parler ?

Oui, je connais les objectifs de « E-Justice » et j'ai consulté les « informations » du Conseil (2011/C127/01) publiées en portugais dans le JOUE du 29/04/2011.

2. Après avoir lu le texte des Conclusions du Conseil, y a-t-il des éléments que vous ne comprenez pas ou pour lesquels vous souhaiteriez davantage d'information ? Si oui, merci de préciser.

On a compris.

3. Y a-t-il des obstacles à l'implémentation d'un tel système dans votre Cour (ou dans les cours de votre Etat Membre) ?
Techniques ? Autres ? Merci de préciser.

On ne voit pas d'obstacles à l'implémentation de ce système.

4. Quelles adaptations sont nécessaires dans votre Cour (ou dans les cours de votre Etat Membre) pour y implémenter le système ECLI ?

Pour les Tribunaux administratifs, les Cours d'Appel et la Cour Administrative Suprême, bien comme pour la Cour Constitutionnelle, les tribunaux judiciaires, les cinq Cours d'Appel Judiciaires (5 Tribunais da Relação) et la Cour Suprême de Justice il faudra préparer un plan, évaluer les tâches à développer et adopter des procédures et des solutions techniques appropriées.

5. Quelles métadonnées (a) requises ou b) optionnelles) prescrites par ECLI existent déjà dans votre Cour (ou dans les cours de votre Etat Membre) ?

Les Tribunaux de 1ère instance ont un système basé sur une plateforme nationale où toutes les décisions judiciaires sont introduites comme partie d'une procédure écrite, mais complètement dématérialisée.

Les Cours d' Appel et la Cour Suprême introduisent leurs décisions dans une base de données disponible pour le public sur www.dgsi.pt et sont publiées dans le journal officiel numérique, en texte intégral.

Les métadonnées qui sont actuellement utilisées dans la base de données pour les décisions de la Cour Administrative Suprême (STA) sont du type de ce qui suit :

http://www.dgsi.pt/jsta.nsf/35fbbbf22e1bb1e680256f8e003ea931/869f9ddae7c232d8802578b5003a6281?OpenDocument

qui est une identification sans possibilité d'équivoque.

Pour l'instant j'ai l'information que cette adresse, ou identificateur, est gérée automatiquement d'une façon aléatoire par le LOTUS NOTES, utilisé pour la gestion de cette base et dont les caractéristiques seront accessibles.

Je crois que cette adresse et l'opérateur LOTUS NOTES comportent la possibilité d'adaptation pour l'identificateur ECLI.

Concernant la base de la Cour Suprême de Justice, les metadonnées suivantes assurent une adresse sans équivoque :

http://www.dgsi.pt/jstj.nsf/954f0ce6ad9dd8b980256b5f003fa814/33de32c0918fb887802578b20047cde0?OpenDocument

qui est, à la fin, du même type présenté pour le STA, comme pour la Cour Constitutionnelle et les Cours Administratives Centrales Nord e Sud (TCA-N et TCA-S), comme cet exemple pour la Cour Central Nord :

http://www.dgsi.pt/jtcn.nsf/89d1c0288c2dd49c802575c8003279c7/e6a0500f05b6f714802578b5003868b6

Le détail du document qui est enregistré sur LOTUS NOTES est comme suit:

ACORDÃO DO SUPREMO TRIBUNAL ADMINISTRATIVO		
DADO	**DESCRITVO**	**TIPO**
C1	Número Convencional	Text
PROCESSO	Número do Processo	Text

RELATOR	Relator	Text
DESCRITORES	Descritores	Text
NUMDOC	Número do Documento	Text
DATAAC	Data do Acordão	Date/Time
TRIBUNAL	Tribunal	Text
DATAENT	Data de Entrada	Date/Time
RTE	Recorrente	Text
RDO1	Recorrido 1	Text
RDO2	Recorrido 2	Text
VOTACAO	Votação	Text
COLVOL	Número do Volume	Text
ANO	Ano da Publicação	Number
PAG	Página	Number
APENDICE	Apêndice	Text
DATAAP	Data do Apêndice	Date/Time
APPAG	1ª Pág. de Publicação do Acordão	Number
REFPUBL1	Referência da Publicação1	Text
REFPUBL2	Referência da Publicação2	Text
PRIVAC	Privacidade	Number
CODIGODATA	Código Data	Text
_REFACORDAOS	Ref. Acórdãos	Rich Text
MEIOPROCESSUAL	Meio Processual	Text
OBJECTO	Objecto	Text
DECISAO	Decisão	Text
INDEVENTUAIS	Indicações Eventuais	Text
AREATEMATICA1	Área Temática 1	Text
AREATEMATICA2	Área Temática 2	Text
RECUSAAPLICACAO	Recusa Aplicação	Text
LEGNACIONAL	Legislação Nacional	Text
LEGCOMUNITARIA	Legislação Comunitária	Text
LEGESTRANGEIRA	Legislação Estrangeira	Text
REFINTERNAC	Referências Internacionais	Text
JURNACIONAL	Jurisprudência Nacional	Text
JURINTERNAC	Jurisprudência Internacional	Text
JURESTRANGEIRA	Jurisprudência Estrangeira	Text
REFPARECERES	Referência a Pareceres	Text
REFDOUTRINA	Referência a Doutrina	Text
DESCRITORES	Descritores	Text
SUMARIO	Sumário	Rich Text
ADITAMENTO	Aditamento	Rich Text
NOME	Nomes	Text
DECINTEGRAL	Decisão Texto Integral	Rich Text

C2	Nº de Parágrafo	Text
C3	Código Privacidade	Text

6. Y a-t-il des obstacles pour votre Cour (ou pour les cours de votre Etat Membre) à étendre les métadonnées disponibles ?

Je pense que c'est une question de planification, financière et technique qui peut être résolue et qu'il n'y a, ainsi, aucun obstacle.

7. Existe-t-il une autorité de coordination nationale dans votre Etat Membre ? Si c'est le cas, merci de fournir le nom de cette entité de coordination, ainsi que ses coordonnées de contact.
Sinon, quelle organisation devrait à votre avis jouer ce rôle ?

- Pour l'instant on sait que le Gouvernement et les institutions intéressées n'ont pas encore pris une décision.

8. Les institutions judiciaires dans votre Etat Membre coopèrent-elles à l'implémentation des métadonnées standard d'ECLI ? Merci de préciser, particulièrement si vous avez des exemples de bonnes pratiques.

- On prévoit que les institutions judiciaires et les services techniques du Ministère de Justice – Institut des Technologies et Informatique de Justice (ITIJ) - seront coopérantes pour introduire les modifications nécessaires pour le système standardisé ECLI.

9. Y a-t-il des problèmes d'interopérabilité entre les métadonnées standard d'ECLI d'une part, et les initiatives européennes ou nationales de web sémantique d'autre part ?

- La situation n'est pas la même quant aux tribunaux de 1ère instance et les bases de données des Cours d'Appel et de la Cour Administrative Suprême, parce que le système de 1. ère instance est une plateforme de travail et les autres sont des bases organisées en vue de permettre l'accès à l'information.

10. Dans votre Etat Membre, existe-t-il déjà une planification pour implémenter ECLI ? Merci de cocher la case correspondante.

☐ L'implémentation est déjà en cours (voir questions suivantes).

☐ L'implémentation va commencer à court terme (d'ici 1 an)

☐ L'implémentation va commencer à moyen terme (2-5 ans)

☐ L'implémentation va commencer à long terme (> 5 ans)

☐ Pas de planification spécifique

Remarques complémentaires :

On va faire des diligences pour commencer avec la désignation du service ou institution responsable dans une paire de mois, moins, si possible.

11. Envisagez-vous d'appliquer ECLI à l'ensemble de la jurisprudence, de manière rétroactive / aux anciennes données, ou limiterez-vous son usage à la nouvelle jurisprudence ?

- Si les différents champs ouvrent la possibilité d'exécuter une procédure de génération automatisée de ECLI sur plus de 95% des cas, ont peut évaluer l´exécution au cas par cas de celles qui n'offrent pas ces conditions. C'est une évaluation à faire.

12. Si votre Cour est déjà en train d'implémenter ECLI, afin de partager les informations sur les bonnes pratiques, merci de fournir des renseignements complémentaires sur :

Préparatifs entrepris :

Cliquez ici pour taper du texte.

Agenda :

Cliquez ici pour taper du texte.

Coûts financiers :

Cliquez ici pour taper du texte.

Autres ressources :

Cliquez ici pour taper du texte.

Difficultés rencontrées :

Cliquez ici pour taper du texte.

Autres informations :

Pour l'instant on fait une évaluation interne des besoins pour l'implémentation, mais la définition d'une solution sera possible seulement après avoir pris connaissance de la solution globale proposée par l'entité nationale de coordination.